



ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

DEMANDE D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE à remettre au service de scolarité de votre composante

L'annulation d'inscription entraîne l'annulation de toutes les notes et de tous les résultats de l'année en cours, retire le statut étudiant, entraîne la désaffiliation de la sécurité sociale étudiante (sauf si l'étudiant demande une prolongation au centre d'affiliation).

Une commission statuera sur les demandes transmises après le 30 Septembre et avant le 30 Novembre. Le remboursement des droits de scolarité pourra éventuellement être accordé à titre très exceptionnel. Après le 30 Novembre, les demandes seront examinées à titre exceptionnel et sans remboursement des droits de scolarité.

ATTENTION ! En cas de remboursement, la médecine préventive, les droits de transfert ainsi que les droits d'accès aux activités libres du SUAPS demeurent acquis à l'Université.

UFR, Ecole, Institut

Diplôme ou année d'étude visée par la demande

N° Etudiant

Civilité Madame Monsieur

Nom (patronymique)

Nom (d'usage)

Prénom

E-mail

Je sollicite par la présente demande :

L'annulation de mon inscription administrative, motivée dans l'encadré ci-dessous, éventuellement accompagnée d'un courrier explicatif et des pièces justificatives (ex. autorisation d'inscription, si vous vous inscrivez dans une autre université). Un RIB ou RIP à votre nom, ainsi que votre carte d'étudiant sont à joindre à votre demande.

MOTIVATION DE LA DEMANDE D'ANNULATION D'INSCRIPTION :

Fait à **Le**

Signature obligatoire

<p>Avis motivé du Directeur de la composante ou de son représentant</p> <p><input type="checkbox"/> Avis favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Avis défavorable</p> <p>Pour les demandes postérieures au 30 septembre : éléments permettant à la commission de statuer sur le fond, et sur un éventuel remboursement des droits de scolarité :</p>	<p>Signature</p> <p>Poitiers, Le _____</p>
---	--

<p>Pour les demandes transmises avant le 30 septembre :</p> <p><input type="checkbox"/> Annulation acceptée avec remboursement</p> <p>Pour les demandes transmises après le 30 Septembre et avant le 30 novembre : Avis de la commission en date du :</p> <p><input type="checkbox"/> Annulation acceptée avec remboursement</p> <p><input type="checkbox"/> Annulation acceptée sans remboursement</p> <p><input type="checkbox"/> Annulation refusée</p> <p>Pour les demandes transmises après le 30 novembre :</p> <p><input type="checkbox"/> Annulation acceptée sans remboursement</p> <p><input type="checkbox"/> Annulation refusée</p>	<p>Le Président de l'Université et par Délégation, Le Vice-président de la CFVU</p> <p>Poitiers, Le _____</p>
--	---